



Lettre d'information de la Démarche Grand Chantier

Juillet 2019

Bonjour à toutes et tous,



Lors du séminaire du 28 février, vous avez exprimé le souhait d'être informés de manière régulière sur les avancées du projet Seine-Nord Europe, de la Démarche Grand Chantier, et des acteurs qui la font vivre. Nous avons le plaisir de vous adresser cette 1^{ère} Lettre d'Information.

Elle sera publiée tous les trimestres en moyenne.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et de vos souhaits pour la faire évoluer lors des prochaines éditions. D'ici là, bonne lecture et bel été à tous.

Catherine LELEU - Chargée de mission Démarche Grand Chantier - Société du Canal Seine Nord Europe

Actus du projet de Canal Seine-Nord Europe

« Implementing ACT » pour la liaison Seine-Escaut

La Commission européenne a adopté le 27 juin 2019 l'Implementing Act (acte d'exécution) relatif au réseau fluvial européen Seine-Escaut. Cette décision majeure, présentée à Lille le 2 juillet lors de la réunion de la commission intergouvernementale, décrit les actions nécessaires à la réalisation du projet Seine-Escaut et **le calendrier de leur mise en œuvre**, ainsi que les modalités de gouvernance associées. Il s'agit d'une étape fondamentale pour le projet de canal Seine-Nord Europe, maillon central de ce réseau européen long de 1100 Km qui s'étend du Havre à Dunkerque et la Belgique.

-> Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) du 1er juillet : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX:32019D1118>

-> Communiqués de presse SCSNE, GEIE, Ministère : <https://www.canal-seine-nord-europe.fr/Actualites/L-Implementing-Act-adopte-par-la-Commission-europeenne-une-etape-majeure-pour-le-projet-de-Canal-Seine-Nord-Europe>



Loi Mobilités— Feu vert pour la régionalisation de la SCSNE



Le projet de Loi d'Orientations des Mobilités (LOM) a été voté à l'Assemblée nationale le 19 juin. Son article 36 prévoit notamment la régionalisation de la SCSNE au 1er janvier 2020. L'adoption définitive de la loi interviendra d'ici la fin de l'année.

Dépôt du dossier de demande d'autorisation environnementale pour le Secteur 1 du projet CSNE

Le dossier d'autorisation environnementale du CSNE a été déposé le 15 avril 2019 et est en cours d'instruction par les services de l'Etat. Cette instruction doit se dérouler sur 16 mois. Elle comprend 3 phases successives :

- **une phase d'examen** : recueil de l'ensemble des avis prévus par la réglementation, notamment auprès du Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) et du Conseil national de la protection de la nature (CNPN),
- **une phase d'enquête publique**, qui interviendra au printemps 2020,
- **une phase de décision** : elle relève du Préfet de l'Oise, qui consultera préalablement le CODERST (Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques).

L'arrêté d'autorisation environnementale est attendu pour septembre 2020 ouvrant la voie aux travaux préliminaires à l'automne.



Contacts et liens

Catherine Leleu : Chargée de mission Démarche Grand Chantier - catherine.leleu@scsne.fr - 06.07.25.80.85

-> **Site internet de la SCSNE** : www.canal-seine-nord-europe.fr

-> **Presse** : [les communiqués de presse de la SCSNE](#)

-> **LinkedIn de la SCSNE** : <https://www.linkedin.com/company/societe-du-canal-seinenord-europe/>

[Le Sharepoint des partenaires est ici](#)

Actus de la démarche Grand Chantier

Canal Entreprises et Canal Formation délibérées au Conseil de Surveillance de la SCSNE le 19 juin 2019 et en séance plénière du Conseil Régional des Hauts-de-France le 27 juin 2019

Ces dispositifs, qui complètent ceux déjà validés (Canal Solidaire, Canal Accueil et Canal Emploi), vont permettre d'accompagner les entreprises, leurs salariés et les demandeurs d'emplois pour saisir les opportunités du chantier du Canal Seine-Nord Europe.

Le Conseil de surveillance de la SCSNE a également autorisé le directoire à finaliser l'attribution des marchés de maîtrise d'œuvre « TOARC – Terrassements, Ouvrages d'Art et Rétablissement des Circulations » pour les secteurs 2, 3 et 4 (de Noyon à Aubencheul-au-Bac) du canal. Le nom des groupes d'entreprises attributaires sera communiqué dès finalisation de la procédure.

D'autre part, alors que les réunions Etat-Collectivités territoriales sur la convention définitive de financement se succèdent, le Conseil de surveillance a entendu les 3 membres de la mission de financement chargée fin mai par le gouvernement d'identifier, d'ici fin juillet, les recettes qui pourraient être affectées à la société de projet.

Retrouvez les décisions réglementaires du Conseil de surveillance dans la rubrique [Délibérations du Conseil de surveillance](#).



Déclinaison de la Démarche Grand Chantier dans les marchés de la SCSNE

En capitalisant sur l'expérience et les résultats obtenus à travers la Clause d'Insertion par l'Activité Economique mise en œuvre dans le cadre de Canal Solidaire, la SCSNE a proposé aux partenaires de la démarche Grand Chantier de décliner cette dynamique dans ses marchés à travers des clauses et des critères élargis à l'ensemble des dispositifs Grand Chantier.

Un travail de concertation et de réflexion s'engage avec un objectif de mise en œuvre sur les 1^{ers} marchés de travaux.



Actus des acteurs



Jean-Paul Vicat, nouveau sous-préfet nommé à Compiègne

Par décret du 21 juin 2019, Jean-Paul Vicat a été nommé sous-préfet de Compiègne. Précédemment secrétaire général de la préfecture d'Eure-et-Loir (2013) et de la Creuse (2006), ainsi que directeur de cabinet du préfet de Lot-et-Garonne (2005) et directeur des services du cabinet du préfet du Gers (2003), Jean-Paul Vicat quitte ses fonctions de sous-préfet de Brive-la-Gaillarde, qu'il occupe depuis 2015. Il prendra ses fonctions le 15 juillet 2019. Il remplace Ghyslain Chatel qui a piloté très activement le comité territorial de Compiègne.

La SCSNE poursuit sa structuration et accueille de nouveaux collaborateurs

3 juin : arrivée de **Aurélia Poletti** - Chargée de Mission Communication.

Arrivées prévues au mois d'août : **Olivier Deroulers** - Directeur Secteur 3 ; **Christopher Lambert** - Responsable Foncier ; **Hervé de Ruffray** - Directeur Exploitation Maintenance.

Visite de Xavier Bertrand dans les locaux de la SCSNE à Margny-les-Compiègne

Le 14 juin, Xavier Bertrand est venu rencontrer les équipes de la Société du Canal Seine-Nord Europe dont il préside le conseil de surveillance. Il a partagé notamment leur travail : les marchés, les autorisations environnementales, les logiciels techniques...



Le département du Nord fait évoluer son logo

Pour retrouver la nouvelle charte : https://lenord.fr/jcms/pnw_5404/le-logo-du-departement-du-nord

Agenda

-> Réunion CoTech : 20 septembre 2019 de 14h30 à 16h30 au CD 62

-> Réunion GT Com : 27 septembre 2019 de 14h à 17h à Amiens

Partenaires financiers :

Cofinancé par l'Union européenne
Le mécanisme pour l'interconnexion en Europe

